

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **FinalCogestim S.A. (ex-Cogestim S.A.), Lausanne**

2. Nom et siège de la société anonyme repreneuse: COGESTIM S.A. (ex-Finalsa), Buchillon

3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire

4. Date de la décision: 29.07.2002

5. Echéance de préavis des créances: **18.10.2002**

6. Adresse pour la déclaration des créances: c/o Régie Nafilyan - Regisa S.A. , Rue Etraz 5, 1003 Lausanne

7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

8. Remarques: Les actifs et passifs de FinalCogestim S.A. (ex-Cogestim S.A.), à Lausanne sont repris par Finalsa (désormais COGESTIM S.A.), à Buchillon, par voie de fusion universelle et sans liquidation, conformément à l'article 748 CO. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de procéder à la réunion anticipée des biens des deux sociétés et de requérir la radiation anticipée conformément aux articles 748 ch. 6 et 745 al. 3 CO.
- Perrin, Zahnd, Habs, Notaires

1002 Lausanne

(00641726)